



Règlement du concours « JPO enfants du SICOVAD »

Article 1 – Organisateur

Le concours est organisé par le SICOVAD (Syndicat Intercommunal de Collecte, Valorisation et Diminution des Déchets), situé au 4 allée Saint-Arnould, 88000 Épinal.

Article 2 – Modalités de participation

Le concours se déroule le 28 septembre 2025 dans le cadre de la Journée Portes Ouvertes du SICOVAD.

Pour participer, il faut avoir moins de 18 ans et répondre à un questionnaire de 7 questions dont les réponses se trouvent sur les stands présents lors de l'événement.

La participation est gratuite et ouverte à tous, dans la limite d'une participation par personne.

Article 3 – Désignation des gagnants

Seules les personnes ayant répondu correctement aux 7 questions seront retenues pour le tirage au sort. Celui-ci sera effectué par un agent du SICOVAD à l'issue de la JPO.

Article 4 – Lots

4 lots sont mis en jeu :

- 1 livre Les enfants zéro déchet
- 1 jeu de société Le petit composteur
- 1 valise d'explorateur
- 1 jeu de cairn (10 pièces)

Les lots ne pourront donner lieu à aucun échange ni contrepartie financière.

Article 5 – Remise des lots

Les gagnants seront contactés par email. Le retrait des lots s'effectuera au siège du SICOVAD, sur présentation d'une pièce d'identité.

Article 6 – Données personnelles

Pour participer, les informations suivantes sont demandées : nom, prénom, âge, adresse mail. Ces données sont utilisées uniquement pour contacter les gagnants et ne seront ni diffusées ni conservées.

Article 7 – Acceptation

La participation au concours implique l'acceptation intégrale du présent règlement. Le SICOVAD se réserve le droit de modifier ou d'annuler le concours en cas de nécessité.

SICOVAD – 4 allée Saint-Arnould – 88000 Épinal – 03 29 31 33 75